



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# 2027, le Centre national des arts plastiques à Pantin

Présentation, en présence de Madame Rachida Dati,  
ministre de la Culture, du projet architectural pour  
le Centre national des arts plastiques (Cnap)

au 83, rue Cartier-Bresson, Pantin  
26 mars 2024

	<p><b>1. <u>Le Centre national des arts plastiques (Cnap), un opérateur du ministère de la Culture au service de l'ensemble du secteur des arts visuels</u></b> <span style="float: right;">5</span></p> <p><u>Les chiffres-clés du Cnap</u></p> <p><b>2. <u>La collection du Cnap</u></b> <span style="float: right;">6</span></p> <p><b>3. <u>Un projet architectural à la mesure des missions du Centre national des arts plastiques (Cnap) : un signal fort du ministère de la Culture</u></b> <span style="float: right;">10</span></p> <p><u>Le choix de Pantin</u> <u>les atouts du site et de son environnement</u></p> <p><b>4. <u>Le projet des agences d'architecture Bruther et Data</u></b> <span style="float: right;">14</span></p> <p><u>Un projet durable</u> <u>Les différentes étapes du projet</u> <u>Le calendrier et les chiffres-clés du projet</u></p> <p><b>5. <u>Les acteurs</u></b> <span style="float: right;">20</span></p> <p><u>Le ministère de la Culture</u> <u>L'Oppic</u> <u>Les agences d'architecture Bruther et Data</u></p> <p><b>6. <u>En attendant Pantin : Cap 18, 189, rue d'Aubervilliers, Paris 18<sup>e</sup> un site « laboratoire » temporaire pour le Cnap</u></b> <span style="float: right;">24</span></p> <p><u>Cap 18, des avantages incontestables</u></p> <p><b>7. <u>Contacts</u></b> <span style="float: right;">25</span></p>	
--	---	--

# Le Centre national des arts plastiques (Cnap), un opérateur du ministère de la Culture au service de l'ensemble du secteur des arts visuels

1.



La salle des épis, les réserves de la Défense, Cnap © Patricia Lecomte

Le Centre national des arts plastiques (Cnap), un opérateur du ministère de la Culture au service de l'ensemble du secteur des arts visuels

4

Le Centre national des arts plastiques (Cnap) est l'un des principaux opérateurs du ministère de la Culture dans le domaine des arts visuels. Acteur culturel incontournable, il soutient et encourage la scène artistique dans toute sa diversité et accompagne les artistes ainsi que l'ensemble des professionnels (galeries, éditeurs, restaurateurs, critiques d'art, etc.) au moyen de plusieurs dispositifs de soutien. Il contribue également à la valorisation des projets par la mise en œuvre d'actions de diffusion et constitue un centre de ressources pour tous les professionnels de l'art contemporain, les commanditaires et les collectivités. Le Cnap acquiert pour le compte de l'État des œuvres dont il assure la conservation et la diffusion auprès d'une très grande variété de bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national et à l'international. Établissement sans espace d'exposition propre, le Cnap prête et dépose sa collection, produit des expositions dans le cadre de partenariats et conduit une politique active de recherche et d'édition.

Avec près de 107 000 œuvres acquises depuis plus de deux siècles auprès de plus de 22 000 artistes, la collection compose un ensemble unique, représentatif de la variété des courants artistiques à l'échelle internationale, du dynamisme et de l'ouverture de la scène française qui constitue un patrimoine national exceptionnel.

Le Cnap est aussi un acteur central de la politique de commande publique artistique conduite par le ministère de la Culture. Chaque année, les commandes initiées permettent de soutenir plus d'une centaine de créateurs dans différents domaines.

[www.cnap.fr](http://www.cnap.fr)



## Les chiffres-clés

### Le Cnap

**Près de 80 agents**

qui constituent l'équipe de l'établissement

**Une collection de plus de 107 000 œuvres**

constituée depuis 1791 et qui ne cesse de s'enrichir

**Environ 60 000 œuvres**

déposées en France et à l'étranger

**12 dispositifs de soutien**

pour accompagner le secteur des arts visuels, artistes et professionnels

Un budget global annuel de l'ordre de **14 M€**

5

# La collection du Cnap

## 2.

### Le Cnap soutient l'art contemporain depuis 1791

Soutenir la création artistique, promouvoir l'art contemporain, constituer le patrimoine de demain : avec ses missions fortes en ligne de mire, la collection gérée par le Centre national des arts plastiques s'est constituée au fil du temps jusqu'à s'imposer comme un ensemble phare.

L'origine de la collection remonte à la Révolution française, époque où naît la notion de patrimoine commun, en 1791. Comptant aujourd'hui plus de 107 000 œuvres acquises auprès de 22 000 artistes, elle se distingue tant par sa qualité que par sa richesse. Singulière aussi par son mode d'enrichissement, avec l'acquisition d'œuvres à des artistes vivants, et par son mode de diffusion. Collection sans mur, elle a pour vocation par des prêts et des dépôts d'enrichir les musées, institutions et administrations publiques, de prendre place dans l'espace public, tissant un rapport au quotidien avec le public. Mobile, vivante, en circulation, elle intervient au cœur de la vie artistique et culturelle en France comme à l'étranger. Elle rend compte de la diversité des pratiques, toutes tendances, médiums et nationalités confondus. La collection a une identité éclectique. Elle n'obéit pas à une logique muséale. Par sa particularité, la collection ne cesse de susciter réflexions et recherches.

### En 2023

**107 000 œuvres** acquises auprès  
de **22 000 artistes vivants**

**90 000 œuvres** accessibles en ligne

**109 œuvres** acquises par le Cnap  
pour **2 039 974 €**

**57 artistes** ont bénéficié  
d'une acquisition

**23 femmes | 29 hommes**  
**| 1 non binaire | 4 groupes**

Plus de **250 œuvres** déposées

**1 052 œuvres** prêtées  
pour **111 lieux d'exposition**

9



Nina CHILDRESS, *Heey*, 2012, huile sur toile, 250 x 200 x 3 cm, dépôt en 2023 au musée des Beaux-Arts, Dole © Adapp, Paris, 2024 / Photographie : galerie Bernard Jordan



Camille CLAUDEL, *Niobe blessée*, 1886-1907, bronze, 90 x 50 x 55 cm, dépôt en 1984 au musée Sainte-Croix, Poitiers. Domaine public / Photographie : Christian Vignaud / musée Sainte-Croix, Poitiers



Jacqueline de JONG, *Porca Miseria*, 2021, craie grasse à l'huile, 140 x 188,5 cm, dépôt en 2023 au Lieu d'art et action contemporaine, Dunkerque © Jacqueline de Jong / Photographie : Pippy Houldsworth Gallery



Pierre BOUCHER, *Nu dans le sable*, 1934, épreuve gélatino-argentique, 22,4 x 18 cm © Fonds Pierre Boucher



François-Auguste BIARD, *Baie de la Madeleine, Spitzberg*, vers 1841, huile sur toile, 163 x 220 cm. Domaine public / Photographie : Gaëlle Deleflie (Gédéon)



Pierre BONNARD, *Coin de table*, vers 1911, huile sur toile, 125,2 x 110,3 cm, dépôt en 1949 à l'ambassade de France, Washington. Domaine public / Photographie : Yves Chenot



Laure ALBIN GUILLOT, *Le Soleil de minuit*, 1930, émulsion photosensible sur feuille d'or sur carton, 25 x 29,3 cm © Laure Albin Guillot / agence Roger-Viollet / Photographie : Fabrice Lindor



Nestor BENEDINI, *B-Boy Double So/Motion*, 2024, épreuve jet d'encre pigmentaire, 40 x 30 cm © Nestor Benedini

7



Sol LEWITT, *Wall Drawing #752*, juin 1994, œuvre à protocole, trois murs peints, encre et placoplâtre, dépôt en 1996 au château d'Oron © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Éric Sander / Centre des monuments nationaux



Tarsila DO AMARAL, *A Cuca*, vers 1924, huile sur bois, cadre en bois et cuir, 60,5 x 72,5 cm, dépôt en 1928 au musée de Grenoble © Tarsila Do Amaral Licenciamento e Empreendimentos Ltda / Photographie : Yves Chenot



Jean DUBUFFET, *Le Bel costumé*, 1973-1998, résine époxy, peinture polyuréthane et acier galvanisé, 405 x 255 x 100 cm, dépôt en 1998 au jardin des Tuileries, Paris © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Yves Chenot



Jean TINGUELY, *Le Cyclop*, 1969-1994, matériaux divers, hauteur : 2,250 cm, Milly-la-Forêt © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Marc Domage



Du WANG, *Défilé*, 2000, résine polyester, acrylique, métal et bois, longueur : 1200 cm © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : galerie Laurent Godin / Palais de Tokyo



Bridget RILEY, *For Genji*, 1995-1996, huile sur toile, 165 x 228,6 cm, dépôt en 2002 au musée de Grenoble © Bridget Riley, 2024 / Photographie : Ville de Grenoble / musée de Grenoble / J.-L. Lacroix



Jean Auguste Dominique INGRES, *Jupiter et Thétis*, 1811, huile sur toile, 327 x 260 cm, dépôt en 1969 au musée Ingres Bourdelle, Montauban. Domaine public / Photographie : Fondation BNP Paribas / Hugo Maertens



Jean-Michel BASQUIAT, *She Installs Confidence and Picks His Brain Like a Salad*, 1988, huile et acrylique sur bois, 238 x 228 x 6 cm, donation Yvon Lambert, 2012, dépôt en 2012 à la Collection Lambert, Avignon © The Estate of Jean-Michel Basquiat, Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Collection Lambert, Avignon



Mohamed BOUROUISSA, *Sans titre*, 2013, épreuve chromogène contrecollée sur aluminium, 160 x 111,5 cm © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : galerie Kamel Menour



Agnès VARDA, *Autoportrait à Venise*, 1959, épreuve gélatino-argentique, 29 x 39 cm © Succession Agnès Varda / Photographie : Yves Chenot



Raphaël ZARKA, *Rampe cyclotatale*, 2015-2016, skatepark, œuvre à protocole, 1200 x 1150 x 440 cm, dépôt en 2023 à la Ville de Rouen © Raphaël Zarka / Photographie : Yves Chenot



Shirley JAFFE, *Boulevard Montparnasse*, 1968, huile sur toile, 180 x 295 cm, dépôt en 2020 au Centre Pompidou, musée national d'Art moderne / Centre de création industrielle © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Yves Chenot



Gaëlle CHOISNE, *Eat me softly, Coal*, 2021, œuvre à protocole, poème d'Audre Lorde gravé sur fruits, dimensions variables © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Marc Domage



Eugène DELACROIX, *La Bataille de Nancy*, 1831, huile sur toile, 237 x 356 cm, transfert de propriété en 2008 au musée des Beaux-Arts, Nancy. Domaine public / Photographie : P. Mignot / musée des Beaux-Arts de Nancy



Gérard GAROUSTE, *Le Défi du Soleil*, 1987-2013, bronze, pierre de Saint-Maximin, 543 x 705 cm © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Hugo Miserey



François MORELLET, *Cabane avec 2 trames de néon interférent*, 1972-1991, installation, tubes de néon, 360 x 360 x 360 cm © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Jan Adriaans-Job Janssen / Kunsthof de Rotterdam



Pablo PICASSO, *Pichet*, 1951, pichet, terre de faïence, 42,5 x 45 x 21,5 cm © Succession Picasso / Photographie : Fabrice Lindor



André BROUILLET, *Une leçon clinique à la Salpêtrière*, mars 1887, huile sur toile, 300 x 425 cm, dépôt en 1997 au musée d'Histoire de la médecine, Paris. Domaine public / Photographie : musée d'Histoire de la médecine, Paris



Sonia DELAUNAY, *Rythme couleur n° 1076*, 1939, huile sur toile, 152 x 158 cm, dépôt en 1966 au Palais des beaux-arts, Lille © Pracuse S. A. / Photographie : Yves Chenot



Nan GOLDIN, *Trixie on the Cot, NYC*, 1979, Cibachrome, 71,5 x 103,5 cm, donation Yvon Lambert, 2012, dépôt en 2012 à la Collection Lambert, Avignon © Nan Goldin



Marcel WANDERS, *Chaise Sparkling*, 2010, © Marcel Wanders / Cnap



Thierry FONTAINE, *Collection #1*, 2017-2018, épreuve chromogène contrecollée sur aluminium, 61,4 x 43,4 cm © Adagp, Paris, 2024 / Photographie : Thierry Fontaine



LA RIBOT, *Laughing Hole*, 2006, œuvre à protocole, performance © La Ribot / Photographie : Anna Van Kooij



Paul POUVREAU, *Les Permanentes*, 2023, sérigraphie, 92 x 68 cm © Paul Pouvreau / Photographie : Philippe Rolle



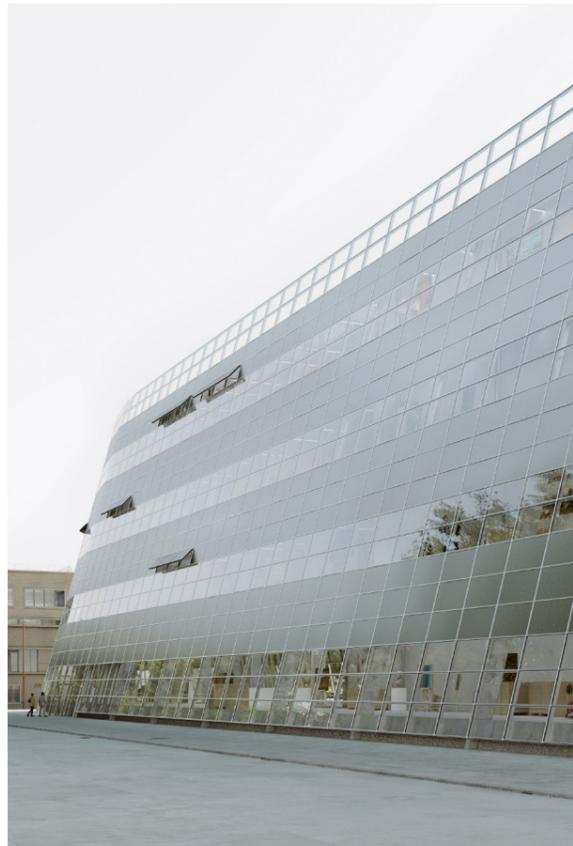
Gabriel OROZCO, *La D.S.*, 1993 / Photographie : Florian Kleinfenn



Perspective du Lieu de vie depuis la rue Cartier-Bresson  
© Bruther et Data



Perspective des Réserves, depuis la rue Diderot  
© Bruther et Data



Perspective de la Galerie © Bruther et Data

10

### Un projet architectural à la mesure des missions du Centre national des arts plastiques (Cnap) : un signal fort du ministère de la Culture

3.

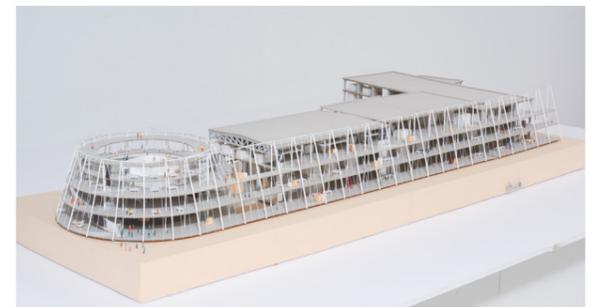
Aujourd'hui dispersé sur trois sites en Île-de-France — deux sites à la Défense (92), un site à Saint-Ouen-l'Aumône (95) — et abrité dans des espaces devenus inadaptés et coûteux, le Cnap regroupera, à l'horizon 2027, l'ensemble de ses activités sur un site de 1,77 hectare au cœur de Pantin, dans la ZAC « Écoquartier Gare-Quatre Chemins ». L'investissement exceptionnel du ministère de la Culture permettra la création d'un édifice réhabilité et complété par une extension totalisant 33323 m<sup>2</sup> de surface.

Les espaces de conservation des œuvres d'art représenteront une proportion importante du projet, avec près de 25000 m<sup>2</sup>, qui correspondent à la surface des entrepôts préexistants. L'extension neuve accueillera, de son côté, les bureaux, les ateliers de restauration et de traitement des œuvres, les espaces logistiques et un centre de documentation ouvert aux professionnels et aux chercheurs.

À Pantin, sur un territoire qui accueille un écosystème artistique et culturel dynamique, le Cnap écrira un nouveau chapitre de son histoire avec des ambitions fortes. Tout autant laboratoire, espace de débats et de rencontres que centre de recherche sur les collections, ce nouvel équipement incarne la volonté d'ouverture et de rayonnement d'un établissement au service des professionnels de l'art.

Établissement public du ministère de la Culture, atypique et singulier, le Cnap verra son action renforcée pour concourir à la vitalité de la scène artistique grâce à un bâtiment adapté qui permettra d'approfondir son action « dans et hors les murs » à travers des formes variées : accrochages, tables rondes, signatures d'ouvrages, conférences, projections, etc.

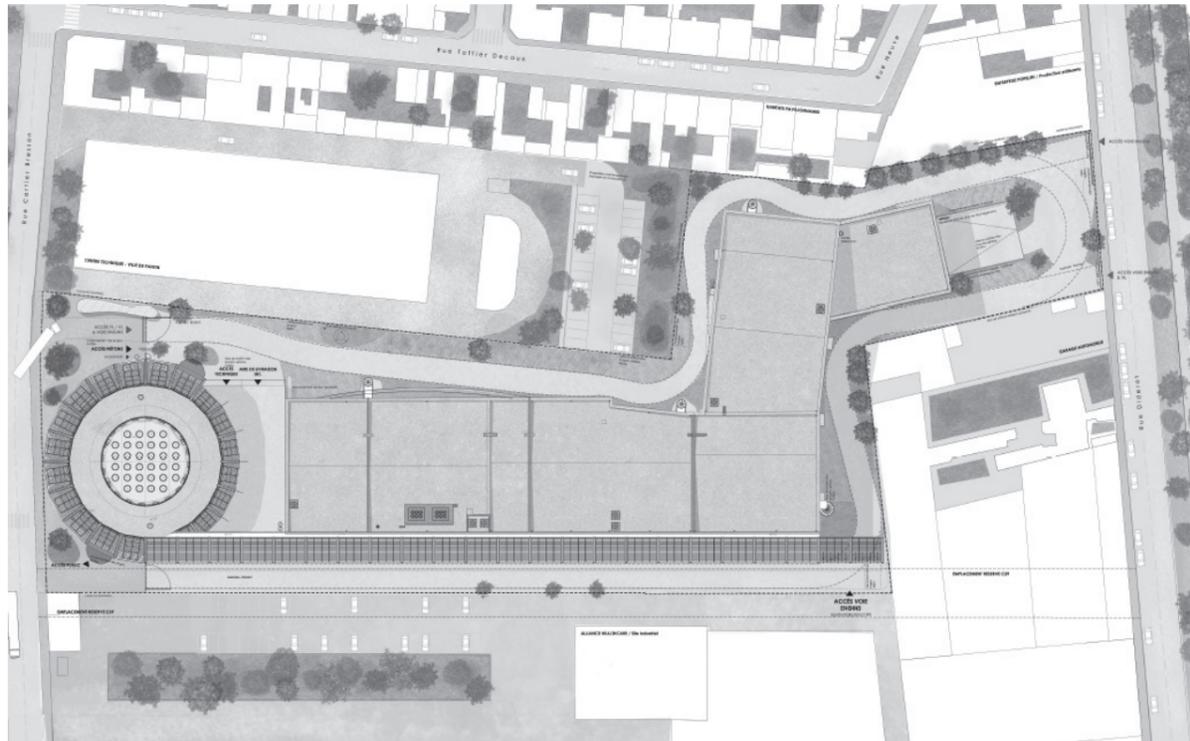
C'est un signal fort que le ministère de la Culture envoie à l'ensemble des acteurs des arts visuels en France et à l'étranger en concrétisant ce projet.



Maquette d'étude (phase concours) – Redéfinition de l'existant et extension © Bruther et Data

Avant l'achèvement de la réhabilitation du site de Pantin acquis par l'État en 2017, le Cnap doit, dès le premier semestre 2024, quitter son implantation historique sous l'esplanade de la Défense (occupée depuis 1988) pour permettre des travaux et un nouvel usage des espaces. Cette implantation temporaire sera réalisée sur le site de Cap 18, situé au 189, rue d'Aubervilliers dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elle permettra au Cnap de poursuivre son activité de diffusion des collections et constituera une phase de transition vers le nouvel équipement.

11



Plan masse du projet © Bruther et Data

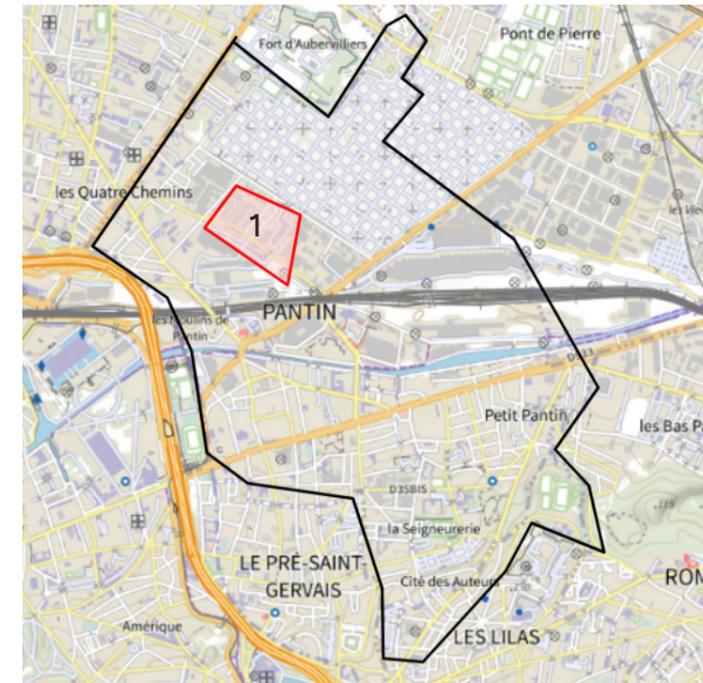


Projection de l'extension © Bruther et Data

12

## Le choix de Pantin les atouts du site et de son environnement

Le ministère de la Culture et le Cnap ont choisi d'implanter l'établissement sur un site unique d'1,77 ha au cœur de Pantin, au sein de la ZAC « Écoquartier Gare de Pantin-Quatre Chemins » aménagée par l'établissement public territorial Est Ensemble.



Plan de Pantin  
1 - Quartier du futur site du Cnap



Plan rue Cartier-Bresson

Ce site dispose de nombreux atouts :

- Il offre l'opportunité de réutiliser un bâtiment existant aux caractéristiques adaptées à la conservation d'œuvres d'art ;
- Il dispose d'une très bonne accessibilité en transport en commun et facilite, en raison de sa situation, l'organisation logistique de l'activité de l'établissement ;
- Il permet de réunir l'ensemble de l'équipe du Cnap sur un même site accueillant également l'ensemble des réserves de l'établissement, et permet de concevoir un projet durable en mesure d'accueillir les acquisitions nouvelles sur une longue période ;
- Il permet d'inscrire le Cnap dans un écosystème local d'envergure internationale alliant création artistique dans une dimension pluridisciplinaire et innovation dans les domaines de la mode, du design et des métiers d'art, et dans la participation au développement du territoire de la Seine-Saint-Denis et du Grand Paris

(le Centre national de la danse, le Cneai, la galerie Thaddaeus Ropac, les ateliers Hermès, Chanel, la Cité des métiers, les Magasins généraux, et plus loin la fondation Fimino, les réserves du Frac IDF, le 104, la Philharmonie, Artagon-Pantin, POUISH...);

- Il offre une place de choix dans un environnement permettant au Cnap de jouer son rôle de centre de ressources au service des professionnels de l'art contemporain et en mobilisant, dans une logique de partenariat, les différents acteurs présents sur le territoire ;

- Il permet d'imaginer le rôle moteur que le Cnap pourra jouer dans l'aménagement du territoire, notamment sur la question des œuvres dans l'espace public, dans un quartier en pleine mutation et fortement inscrit dans la dynamique métropolitaine du Grand Paris.

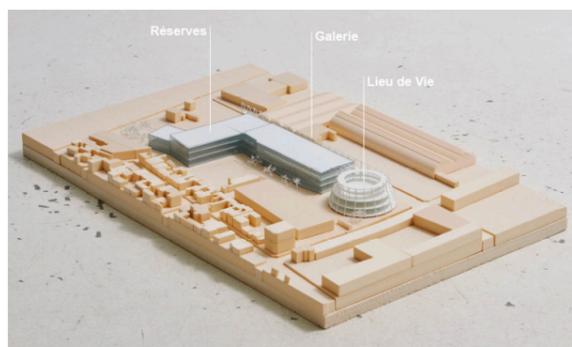
13

# Le projet des agences d'architecture Bruther et Data

4.

Regroupées pour répondre à cette ambitieuse commande, les agences Bruther et Data ont conçu un projet sobre et efficace qui s'appuie sur les qualités de l'entrepôt industriel préexistant.

Au cœur d'une zone d'activité en pleine mutation, le projet devait à la fois constituer un signe architectural à la mesure des missions de l'établissement et répondre à un programme technique complexe. En plus de la conservation des œuvres, les missions du Cnap imposent en effet une dimension logistique importante qui doit permettre la diffusion des œuvres et le traitement des collections. À titre d'exemple, l'année 2022 a permis le dépôt de 237 œuvres dans 51 lieux et le prêt de 1052 œuvres pour 111 lieux d'exposition.



Maquette d'étude (phase concours) – Insertion dans le contexte urbain © Bruther et Data

Le projet conçu propose une résolution immédiatement lisible qui se fonde sur un principe général recherchant, d'une part, l'optimisation des surfaces de l'entrepôt existant et, d'autre part, l'articulation avec une nouvelle architecture qui, en prenant toute la dimension du site, lui apporte la visibilité qui lui manquait. Économique et pragmatique, le projet révèle les qualités de l'architecture industrielle (disponibilité de l'espace, solidité de la structure) pour répondre aux exigences de conservation préventive (contrôle climatique, soin de la mise en œuvre, ergonomie des espaces, gestion des flux et articulation entre les différentes fonctions du bâtiment).

Fruit d'agrandissements successifs depuis les années 1960, l'entrepôt existant permet l'accueil de l'intégralité des collections et propose une réserve qui permettra l'accroissement des collections pour une longue période. Ces espaces sont transformés au minimum (seules de petites extensions sont supprimées) et isolés pour garantir une très bonne stabilité thermique de l'ouvrage. Ce geste économique et écologique permet de concevoir un projet durable et de concentrer l'effort sur les fonctions plus spécifiques qui sont rassemblées dans la construction neuve.

Cette dernière consiste en une structure autonome, rapidement constructible, constituée d'un bâtiment proue circulaire (le lieu de vie) prolongé par une galerie longeant les réserves sur trois niveaux et toute la longueur du site. Ces deux formes — une rotonde et un portique — reflètent deux mouvements propres à deux composantes du programme.

Le pôle « lieu de vie » est ainsi fondé sur une circulation centripète, reflétant le mouvement des œuvres et la dimension logistique de l'activité du Cnap. Adossée aux réserves, la galerie permet grâce à ses dimensions généreuses de créer un véritable « boulevard des œuvres » (7 mètres de large au rez-de-chaussée) qui réduit d'autant les espaces de circulation nécessaires au sein des réserves et optimise les surfaces utiles.

Un cercle, une flèche, un effet d'enroulement : deux formes schématiques et une dynamique qui résument le projet. Doté d'une façade sur rue en partie vitrée qui donne à voir l'activité intérieure du bâtiment, le projet s'inscrit dans un dialogue avec un environnement dont la transformation est en cours. Anticipant du côté sud la création d'une voie nouvelle qui viendra longer le bâtiment, le projet prévoit, du côté nord, un contexte paysager qui assure le vis-à-vis avec le quartier pavillonnaire adjacent. Passant d'une zone urbaine essentiellement tournée vers l'activité ferroviaire, le nouvel écoquartier doit offrir des usages mixtes (groupe scolaire, nouveaux espaces verts, logements, entreprises et commerces) en accord avec la politique de développement durable de la ville de Pantin et de son territoire.

# Un projet durable

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche environnementale, abordant de façon globale les questions de l'économie de ressources et du confort.

- Le choix du réemploi d'un bâtiment existant

En misant sur la réutilisation d'un bâtiment existant, le projet s'inscrit dans une dynamique vertueuse de maîtrise de ses répercussions sur l'environnement.

- Le choix intégré des procédés et produits de construction

Le respect des exigences de pérennité comme d'inertie de la construction prévue pour une durée de vie longue, celui de regroupement des réserves en volumes simples permettant une évolutivité du projet, la simplicité future (du fonctionnement et de la maintenance) permettront un bâtiment où la qualité de la construction, associée à la pérennité des matériaux et équipements retenus induiront une qualité et une cohérence d'usage du bâtiment. La préfabrication et les filières sèches sont privilégiées.

- Performance énergétique

Les solutions techniques ont été choisies afin d'atteindre une étanchéité à l'air très performante pour minimiser les dépenses énergétiques. Parallèlement, les systèmes mis en place ont été sélectionnés pour leur efficacité énergétique. Ces objectifs ont été confirmés par les différentes études menées, des calculs et des simulations thermodynamiques menés en phase APD.

- L'entretien et maintenance

Une étude d'entretien et de maintenance a été menée garantissant ainsi une pérennité et une performance durable du bâtiment.

- Le confort hygrothermique

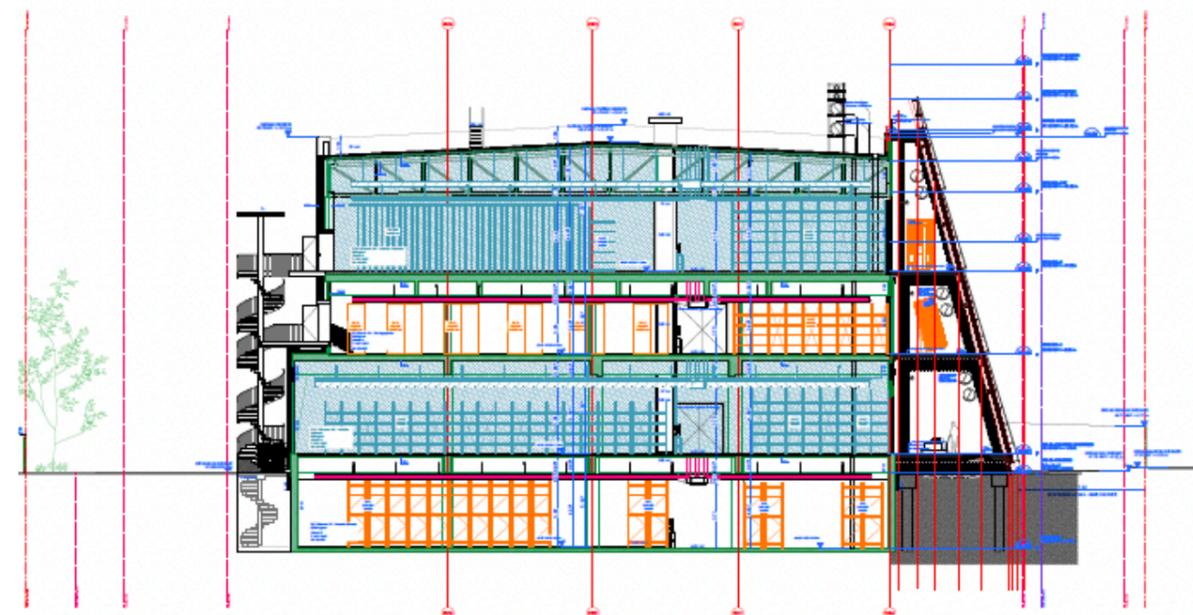
Le confort hygrothermique est au cœur du projet, celui des œuvres mais aussi celui des équipes du Cnap. Le croisement fin, entre les exigences climatiques strictes de conservation des collections, les valeurs de confort de travail des équipes et la volonté d'une sobriété énergétique, est pleinement intégré dans le projet.

- La réglementation thermique (RT) 2012

Les zones de bureaux dans le lieu de vie sont concernées par la réglementation thermique et respectent les objectifs de la RT 2012.

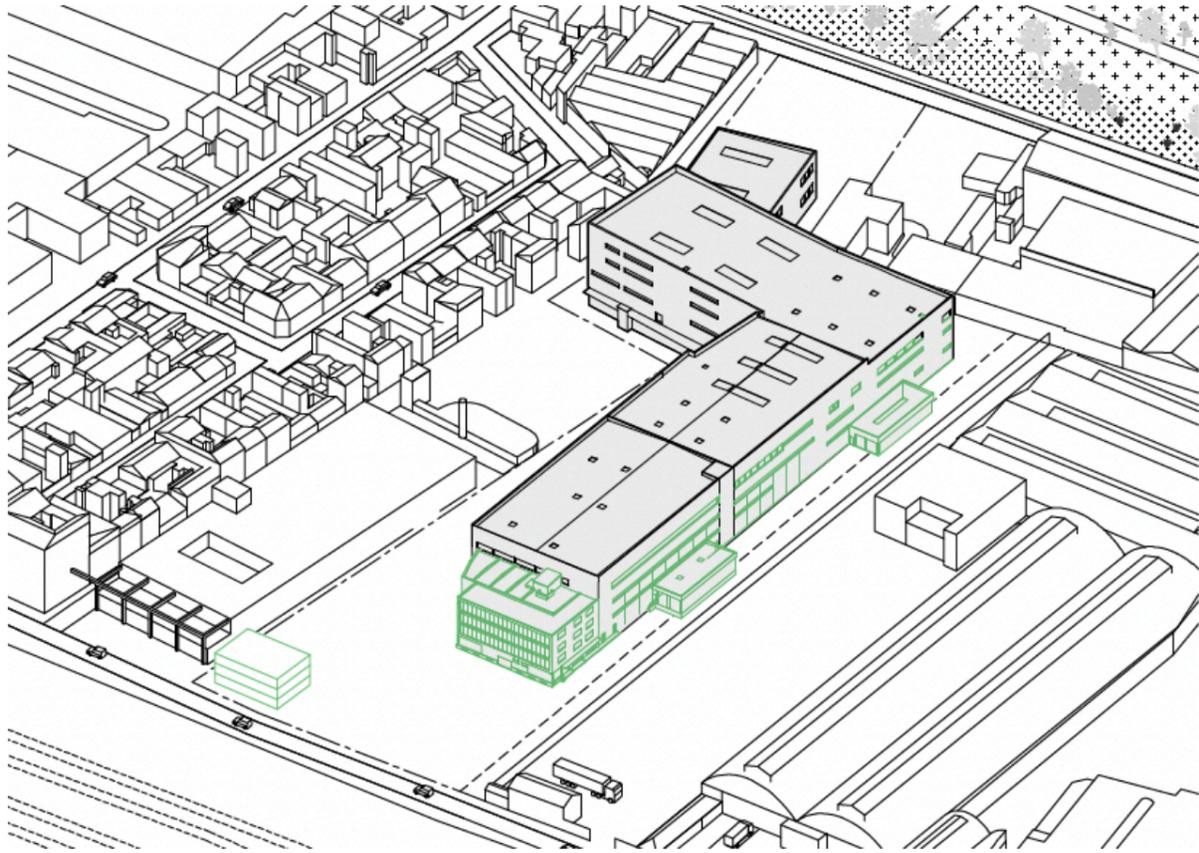
14

Le projet des agences d'architecture Bruther et Data

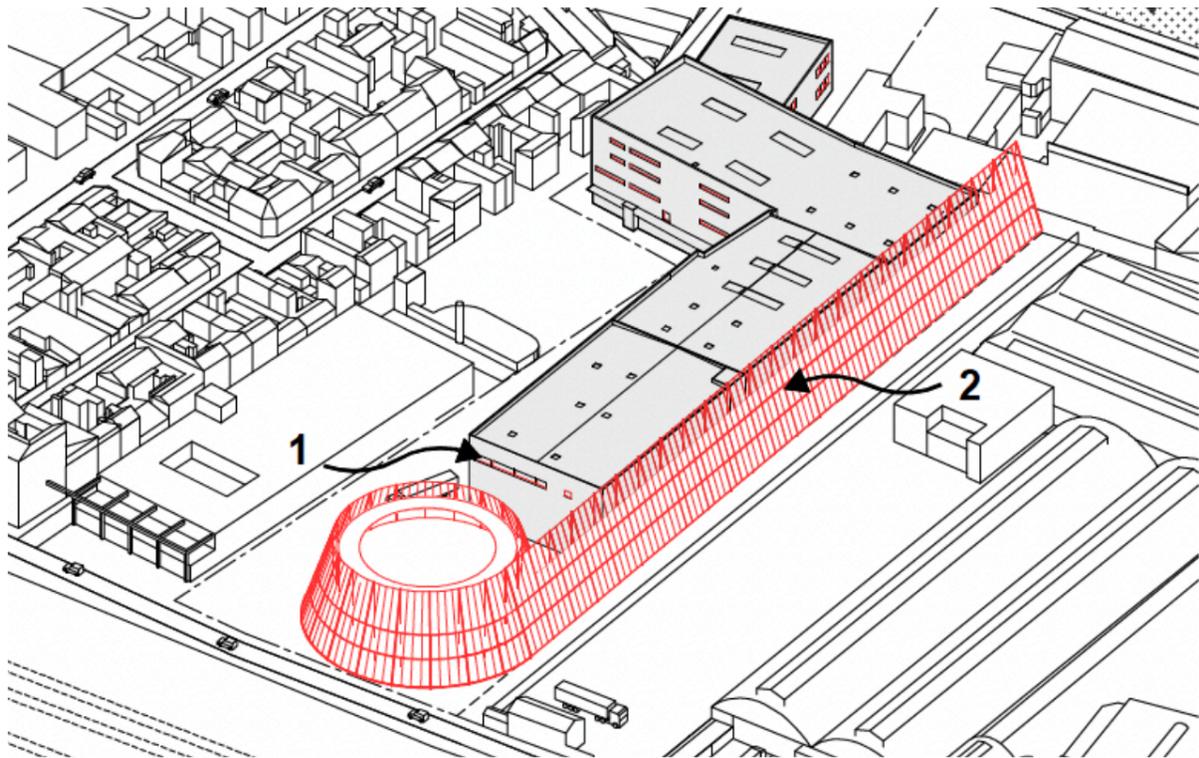


Coupe des Réserves - Galerie

15



Axonométrie – Déconstruction partielle et curage



Axonométrie – Projection de l'extension  
(1- Réserves, 2- Galerie)



Démolition des façades du bâtiment existant

## Les différentes étapes du projet

L'Oppic (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture), mandaté le 9 avril 2018 au terme d'une convention avec le ministère de la Culture, a lancé le marché de maîtrise d'œuvre qui a été conclu, à l'issue d'un dialogue compétitif, avec le groupement Bruther et Data fin 2018.

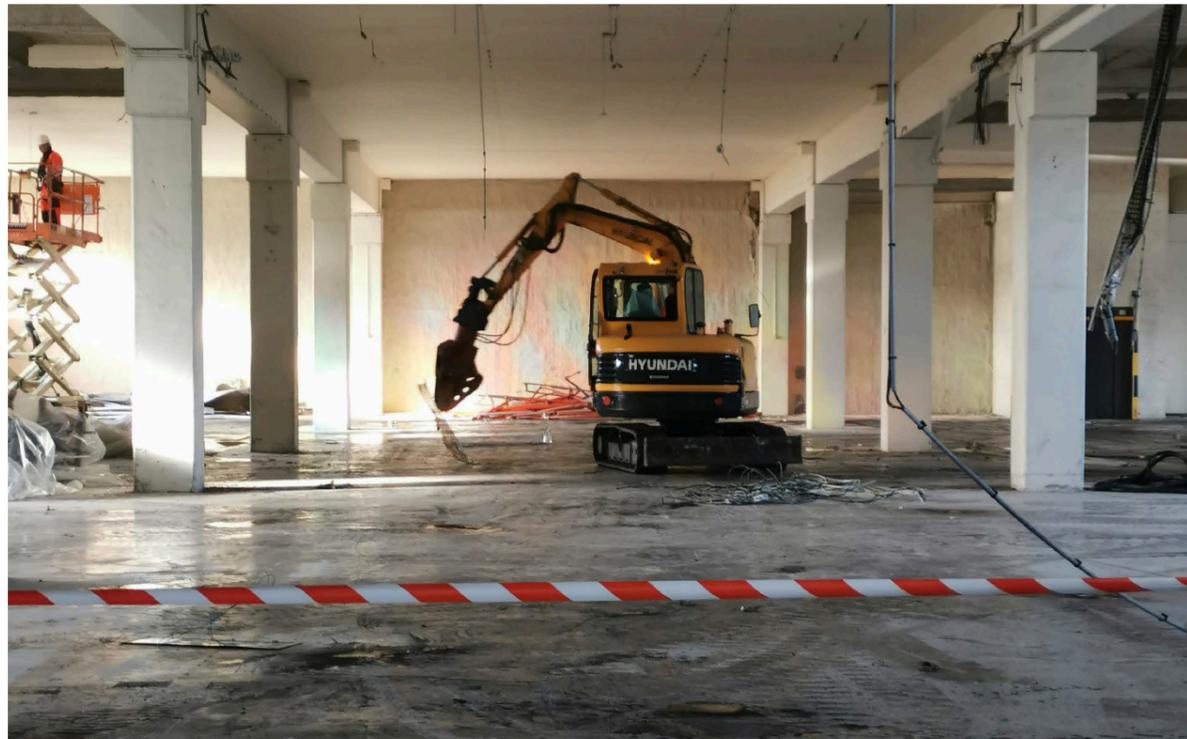
Une première phase de travaux de curage et démolition a été achevée en juillet 2021. Les offres des marchés de travaux ont été remises en février 2021, constatant les premiers résultats, plusieurs démarches ont été engagées par le ministère de la Culture qui ont permis l'attribution des marchés à la fin de l'été 2023. Le coût total de l'opération est de 94.4M€ TTC TDC.

L'important investissement réalisé par le ministère de la Culture pour le Cnap vise, bien sûr, à garantir la préservation du patrimoine exceptionnel placé sous sa garde. Il vise aussi à renforcer sa capacité d'action au bénéfice de l'ensemble des acteurs des arts visuels.

Cet effort s'inscrit enfin dans une dynamique d'aménagement du territoire de la Seine-Saint-Denis (à Pantin, avec le CND, les JOP, la Culture et la rénovation urbaine...) à laquelle l'État contribue pleinement.

Avec ce projet conçu par les agences Bruther et Data, le ministère de la Culture porte une attention particulière à la création architecturale.

La notification de l'ordre de service de démarrage des travaux a été faite le 6 octobre 2023. Les travaux sont prévus pour une durée de 27 mois. À l'issue des travaux, le bâtiment et ses installations subiront une période de mise à l'essai dite « marche à blanc » avant de pouvoir accueillir les œuvres d'art dans de bonnes conditions en 2027.



Première phase du projet

## Le calendrier et les chiffres-clés du projet

2014-2016

Un travail de prospection est mené pour le choix d'une implantation.

2017

L'État se porte acquéreur de l'ensemble immobilier sis à Pantin pour un montant de 13 M€ net, dont 5,7 M€ financés par le Cnap. Cet ensemble a été remis par convention au Cnap pour une période de 50 ans à compter de la date d'achat.

Fin 2018

Le marché de maîtrise d'œuvre a été conclu, à l'issue d'un dialogue compétitif (auprès des 3 équipes sélectionnées : Bona-Lemerrier ; groupement Bruther / Data, Lacaton et Vassal), avec le groupement Bruther et Data.

2020-2021

Les travaux anticipés de curage et démolition partielle des bâtiments existants sont engagés.

2021-2022

Les études de projet se poursuivent et les consultations des entreprises sont lancées.

Octobre 2023

Les travaux sont prévus pour une durée de 27 mois.

2026

Fin des travaux.

2026-2027

Emménagement des équipes et des œuvres de la collection du Cnap.

### Le site

Superficie du terrain :

17 741 m<sup>2</sup>

Surface de plancher :

33 323 m<sup>2</sup>

comprenant notamment :

22 731 m<sup>2</sup>

dédiés aux réserves d'œuvres d'art

607 m<sup>2</sup>

dédiés au traitement des collections

399 m<sup>2</sup>

dédiés aux espaces de documentation et de consultation

1 365 m<sup>2</sup>

dédiés au mouvement des œuvres

1 343 m<sup>2</sup>

dédiés aux bureaux et espaces associés

862 m<sup>2</sup>

dédiés à l'accueil, à la salle des commissions et espaces connexes

Budget prévisionnel global du projet :

94,4 M€ TTC TDC

(toutes taxes comprises, toutes dépenses confondues)



Première phase du projet

## Le ministère de la Culture

### Maître d'ouvrage

Le ministère de la Culture a pour mission de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France. Il conduit la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel. Il favorise la création des œuvres de l'art et de l'esprit, et le développement des pratiques et des enseignements artistiques.

Il définit, coordonne et évalue la politique du gouvernement relative aux arts du spectacle vivant et aux arts plastiques.

La Direction générale de la création artistique (DGCA) définit, coordonne et évalue la politique de l'État relative aux arts visuels et au spectacle vivant, en l'inscrivant dans une logique plus large d'aménagement et de développement du territoire.

Les missions du ministère de la Culture couvrent, dans les domaines relevant de ses compétences, le soutien à la création, l'aide à l'insertion professionnelle, l'enrichissement des collections publiques, l'élargissement des publics et des réseaux de diffusion...



## L'Oppic

### Maître d'ouvrage délégué

L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic) a pour mission de construire, d'aménager, de réhabiliter ou de restaurer de grands équipements culturels et des monuments emblématiques pour le compte de l'État, dont principalement le ministère de la Culture.

Si les monuments historiques représentent la moitié de son activité, l'Oppic contribue aussi à la politique de création architecturale.

Ses équipes rassemblent plusieurs métiers et spécialités, comme des architectes, des ingénieurs, des juristes, des programmistes, des économistes, fédérés autour d'une forte culture commune : la préservation et le développement du patrimoine immobilier historique et culturel de l'État.



### Maîtrise d'œuvre

#### Agence Bruther Architectes mandataires

Stéphanie Bru et Alexandre Theriot ont fondé l'agence Bruther en 2007 à Paris et à partir de 2019 à Zurich.

Les projets de Bruther ramènent le design à l'essentiel, en explorant les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, de la recherche et de l'enseignement. Ils appliquent un design de résistance, libre de toute marque de maniérisme, de style, de mode ou d'excès.

Leurs projets suggèrent un équilibre délicat entre stratégie et forme, rigueur et liberté, particulier et générique, immédiateté et évolutivité. Alliant programme et futur, leurs projets sont synonymes d'infrastructures ouvertes, capables de répondre à une multitude de potentialités futures et à une vaste malléabilité des usages.

Bruther s'inscrit dans une « nouvelle vague » de pratiques, qui contribuent à un renouvellement radical de la culture architecturale française. Lauréate de nombreux prix et concours, l'agence Bruther a fait l'objet d'une monographie intitulée *Introduction*, en 2014, et de nombreuses autres publications internationales (*2G*, sortie en 2017, et *El Croquis*, en 2019) et de nombreuses conférences internationales. Bruther travaille actuellement sur des programmes variés en France, Suisse, Belgique et en Allemagne.

Stéphanie Bru est professeure titulaire à l'Universität der Künste de Berlin (DE) et professeure invitée à l'Académie d'architecture de Mendrisio (CH). Alexandre Theriot est professeur titulaire à l'école Polytechnique de Zurich (ETH). En 2022, les deux architectes enseignent à la Graduate School of Design à Harvard.

### Prix et distinctions

2022  
Nomination  
Grand prix national de l'architecture  
Ministère de la Culture, France

2021  
Nomination  
Prix Mies van der Rohe, EU Mies Award  
Pour La Résidence étudiante et parking silo réversible, Palaiseau

Lauréat  
Swiss Architectural Award  
Prix d'architecture Biennal International  
Fondazione Teatro dell'architettura, Suisse

2020  
Lauréat  
Prix Équerre d'Argent,  
Catégorie habitat pour la résidence étudiante à Palaiseau

Sélection  
« 50 best architecture firms in the world »,  
Domus 2020-2015

Nomination  
Prix Mies van der Rohe  
pour la résidence pour chercheurs à Paris

2019  
Nomination  
Schelling Prize, Allemagne

2018  
Lauréat  
Prix Équerre d'Argent  
catégorie habitat pour la résidence pour chercheurs à Paris

Lauréat  
Prix de l'architecture de Normandie  
pour la Maison de la recherche et de l'imagination,  
à Caen, France

Lauréat  
Prix Dejean  
Académie d'architecture de Paris, France

2016  
Lauréat  
Prix Équerre d'Argent  
catégorie activités pour la Maison de la recherche et de l'imagination, à Caen, France

Lauréat  
Prix Gold Award international Best Architects,  
Allemagne

Nomination  
Prix Mies van der Rohe  
pour le centre culturel Saint-Blaise à Paris

## Agence Data Architectes associés

Fondée en 2010 à Paris par Léonard Lassagne et Colin Reynier, l'agence Data opère dans les champs de l'architecture, de l'urbanisme, du design et de la recherche.

Bâtiments essentiels - Nous cherchons à concevoir des projets spécifiques, adaptés à leurs usages et fonctions, caractérisés par la simplicité de leur géométrie et de leurs dispositifs, et dont les principes reposent sur une forme d'analyse « objective » des contextes — environnement(s) (site, programme, utilisateurs, climats).

Bâtiments durables - Notre approche de la « durabilité » en architecture ne se veut pas technique ou normative, elle se transcrit plutôt par une recherche d'économie de moyens et une préoccupation constructive liée à l'évolutivité et la capacité de transformation des bâtiments.

Combinaison de ces deux paradigmes, la conception s'apparente ainsi chez nous à une réduction perpétuelle du projet à ses fondamentaux, sans superflu. Élément par essence non réductible, la structure est pensée comme capable, génératrice, les bâtiments opérant alors à la manière d'infrastructures ouvertes et potentielles.

## Prix et distinctions

2023

Lauréat  
BigMat national Prize Architecture  
pour l'immeuble Abel Hovelacque, RATP Italie

Nomination

Prix Équerre d'Argent  
pour le Hangar Y, Meudon

2022

Nomination  
Prix Équerre d'Argent  
pour l'immeuble Abel Hovelacque, RATP Italie

Lauréat

Grand prix d'architectures dA  
pour l'immeuble Abel Hovelacque, RATP Italie

2019

Nomination  
Prix Mies van der Rohe  
pour Lafayette Anticipations réalisé avec OMA

Lauréat

Prix dA 10+1  
pour Lafayette Anticipations réalisé avec OMA

2018

Lauréat  
Prix spécial de l'Équerre d'Argent  
pour Lafayette Anticipations réalisé avec OMA

2016

Lauréat  
Prix Pierre Cardin, Institut de France,  
Académie des beaux-arts, catégorie Architecture

2014

Lauréat  
Europe 40 under 40 programm  
The Chicago Athenaeum et The European Centre  
for Architecture Art Design and Urban Studies



## Maîtrise d'œuvre

- BATISERF (ingénierie structure) ; GAMBA (acoustique) ; INEX (ingénierie CVC – Plomberie) ; BMF (économie de la construction)

## Assistance à maîtrise d'ouvrage

- OPC et cellule de synthèse : CICAD / BS Synthèse
- Bureau de contrôle technique : Risk Control
- Coordinateur SPS : Bureau Veritas

## Les entreprises

- Entreprises phase 0 (curage, démolitions)
  - Curage, désamiantage, démolitions : ATD
  - Injections gravitaires : Soletanche Bachy
- Entreprises phase 1 (construction)
  - Gros œuvre étendu : LBC (mandataire) / SNRB
  - Façades opaques - Bardage métallique : Sarmates
  - Menuiseries extérieures - Mur-rideau - Occultations : Mtechbuild
  - Couverture - Étanchéité : Balas
  - Menuiseries intérieures : Ridoret Menuiserie Serrurerie : Sarmates
  - Blocs portes spécifiques : ACR Métal
  - Portes grands formats : Sarmates
  - Cloisons - Doublages - Faux-plafonds : Les Plâtres modernes
  - Peinture : Flipo
  - CVC - Désenfumage - Plomberie : Balas
  - Brouillard d'eau : Itex
  - Électricité : CFO CFA - Groupement : ERI (mandataire) / Elsia
  - Ascenseurs : MP Ascenseurs
  - Voirie réseaux divers - Espaces verts : Jean Lefebvre
  - Grilles à tableaux : Bruynzeel Rangements
  - Mobiliers de stockage lourds et légers - Double Decker : Bruynzeel Rangements
  - Gardiennage : Frégate Sécurité

# En attendant Pantin : Cap 18, 189, rue d'Aubervilliers, Paris 18<sup>e</sup> un site « laboratoire » temporaire pour le Cnap

6.

Contraint de quitter le site de la Défense devenu inadapté à la conservation des œuvres et voué à une transformation prochaine, le Cnap doit rejoindre une implantation temporaire pour pouvoir poursuivre ses activités.

Le projet d'installation temporaire à Cap 18 (189, rue d'Aubervilliers, 75018 Paris) permettra ainsi au Cnap d'assurer l'ensemble de ses missions, de soutien à la création, d'information auprès des professionnels, d'acquisition, de gestion et de diffusion de la collection, sur un seul site d'ici juin 2024 en attendant l'installation définitive à Pantin en 2027.

Si le site de réserves de Saint-Ouen-l'Aumône doit être conservé jusqu'à l'installation à Pantin, le bâtiment de Cap 18 permettra, pour la première fois, de rassembler la majeure partie de l'équipe dans un même lieu dans des conditions adaptées.

## Cap 18, des avantages incontestables

Ce projet de relocalisation temporaire répond à plusieurs attendus en matière de besoins et d'usage. L'inertie du bâtiment garantit une bonne conservation de la collection. La sécurisation du lieu avec protection des biens et des personnes est assurée. Enfin, l'accessibilité du site permet aux utilisateurs personnels et professionnels de s'y rendre aisément (RER E, métro 7, tram 3b, bus, etc.).

7164 m<sup>22</sup> répartis sur trois niveaux :

- Plus de 5700 m<sup>2</sup> de réserves, mouvement des œuvres, ateliers et bureaux, réparties sur deux niveaux, chacun ayant un accès de plain-pied à la chaussée
  - 3000 m<sup>22</sup>(2983 m<sup>2</sup>) de réserves d'œuvres
  - 400 m<sup>22</sup>(388 m<sup>2</sup>) d'ateliers
  - 730 m<sup>22</sup> de mouvement des œuvres
  - 462 m<sup>22</sup> pour la documentation
  - 288 m<sup>22</sup> de salle des commissions
- 1400 m<sup>22</sup> de bureaux, permettant au Cnap de développer des espaces de convivialité qui manquent aujourd'hui



Site de Cap 18 © Tous droits réservés

# Contacts

7.

### L'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic)

Sylvie Lerat  
Responsable de la communication  
s.lerat@oppic.fr

### Centre national des arts plastiques (Cnap)

Sandrine Vallée-Potelle  
Cheffe du pôle communication et relations publiques  
sandrine.vallee-potelle@cnap.fr

### Agence Bruther

contact@bruther.biz

### Agence Data

contact@dataarchitectes.com

### Contact presse

### Agnès Renault Communication

Saba Agri  
Miliana Faranda  
cnap@agnesrenoult.com  
+ 33 (0)1 87 44 25 25

24

Contacts

25

  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Notes

Dotted lines for writing notes.

Notes

26

Notes

Dotted lines for writing notes.

27

